LE TROUZ AR MOR

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Juin 2023

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : ANNIE KERHASCOËT

SPECIAL ANIMATIONS



C'est en **1998**, sous l'impulsion de Yannick BOTREL, Président du Véloce Club Châteaulinois à cette époque, qu'est née l'idée de créer un challenge sur les épreuves de la catégorie régionale regroupant les comités organisateurs se trouvant autour de Châteaulin.

Cette année là est créé, Le Challenge de la Communauté de Communes du Bassin de Châteaulin (CCBC). En 2000, le challenge change de nom et devient Le Challenge des Comités du Bassin de Châteaulin (CCBC). En 2004, sous l'impulsion de l'équipe dirigeante du Véloce Club Châteaulinois présidée par Hervé LOUARN, les comités décident de donner un nom plus porteur au Challenge. Le challenge devient Le Trophée JO VELLY.

Après Saint Yvi, Coray, Poullan sur Mer, Saint Nic est la 4ème étape sur les neuf qui composent le trophée Jo Velly pour cette édition 2023.

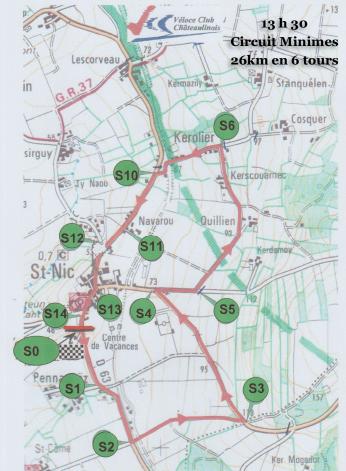
DIMANCHE 4 JUIN

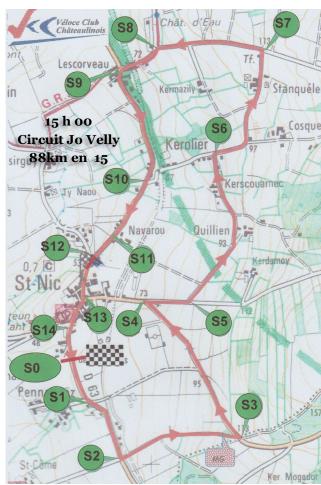
13 H 30 COURSE MINIMES U15 (26 KM EN 6 TOURS)

15 H 00 COURSE "JO VELLY" (88 KM EN 15 TOURS)



Joseph Velly est né à Crozon le 10 mars 1938. Il a côtoyé les plus grands de son époque : Jacques Anquetil, Raymond Poulidor, Louison Bobet qui fut son mentor, pour ne citer que les plus célèbres. Spécialiste du « contre la montre », il a notamment remporté, en 1961, le trophée Baracchi. Cette même année il fut sacré champion de France de poursuite, toutes catégories. En 1963 toujours au trophée Baracchi, associé au grimpeur Novalés, ils devancent la paire Anquetil-Poulidor, s'attribuant ainsi pour la seconde fois la palme et infligeant au passage, une cinglante défaite « au grand Jacques ». Cette même année, il fut lauréat du challenge Pernod dans la catégorie promotion, récompensant le meilleur coureur français de moins de 25 ans. En 1964, Jo Velly s'illustra au « Paris-Nice » en s'adjugeant la 5ème étape. Il arrête sa carrière à 27 ans. On pouvait le rencontrer régulièrement, à vélo, sur les routes de la presqu'île de Crozon.





APPEL A BENEVOLES

Dans le cadre de l'organisation de la course cycliste, participez bénévolement à l'organisation de cette épreuve le dimanche après-midi du 4 juin 2023. Les bénévoles assureront les missions de signaleur sur des points de jalonnement tout le long du parcours et de l'accueil. Si vous êtes disponible ce jour-là, vous pouvez contacter la mairie au 02 98 26 50 36 ou au 0612 605 200. **Merci pour votre soutien.**

Routes et chemins empruntés

- De Lescorveau à Pennavouez (D 103)
- Chemin d'exploitation N°47
- Route départementale de Châteaulin à Pentrez (D 108)
- Voie communale N°1 de la D108
- De Quillien à Kerscouarnec (Chemin rural N°9)
- De la route du Cosquer à Stanquelen (VC $N^{\circ}11$)
- Ancien chemin de Crozon à Châteaulin jusqu'à Lescorveau (VC5)

Priorité au passage de la course vis-à-vis des usagers abordant l'itinéraire de la course par les voies adjacentes. La circulation est autorisée uniquement dans le sens de la course et interdite dans le sens contraire de la course.

Déviations

De l'intersection de la D63 / CR17 par :

- Route de Saint-Côme CR17
- Chemin rural de Brémélec CR11
- Chemin des dunes à l'esplanade
- Rue de la presqu'île vers Crozon

De la D63 en venant de la D887

- Prendre à pors Piriou la rue du Leuré (CR4) vers Pentrez

De la D108 en venant de Châteaulin

- Prendre à Kermogador le chemin rural
- La D63 vers Saint-Nic
- La route de Saint-Côme CR17